

Note aux membres de l'Assemblée Générale 12 février 2018

Validation du budget 2018

Point de la situation :

Le budget suivant est soumis à l'approbation l'Assemblée Générale.

Pour établir le budget, il a été tenu compte des éléments suivants :

Recettes :

Les subsides.

Nous avons repris le montant qui sera perçu pour chacun des 5 subsides sur lesquels le réseau des GASAP peut compter avec certitude pour 2018.

2 nouveaux subsides ont été obtenus par le réseau pour 2018 :

- Le subside de sensibilisation à l'alimentation durable et l'agriculture paysanne en région wallone
- Le subside de création de GASAP à Bruxelles : GASAP'Ecole

Les cotisations :

Le montant des cotisations indiqué ici est basé sur le montant réellement perçu pour 2017. Au vu de ce que nous avons déjà perçu pour 2018, il n'est pas réaliste de penser percevoir plus cette année.

Honoraires formations:

Il s'agit de montants perçus par le réseau lorsqu'il se déplace pour présenter ses activités à des formations/conférences/débats.

Dépenses :

Frais de rémunération, frais administratifs et frais généraux.

Les montants indiqués pour ces types de frais ont été calqués sur les dépenses réelles en salaire encourues durant l'année 2017 et mis à jour en fonction du temps de travail de chacune des employés avec, selon les cas, une indexation prévue.

Frais de déplacements

Ce poste a été revu à la hausse étant donné qu'une série de trajets vers la Wallonie seront encourus dans le cadre des projets co-create et du subside de sensibilisation en Wallonie.

Frais de promotion et de publication

Ces frais couvriront une série de publications prévues dans le cadre du projet de sensibilisation en Wallonie et de création de GASAP dans les écoles à Bruxelles.

Rétribution de tiers et sous traitants :

Il s'agit ici des frais liés à l'implémentation du nouveau site internet mais aussi à des frais de traduction.

Autres

Il s'agit de montant pour l'organisation d'événements (type mise au vert et AG) et imprévus. Cette année ces montants sont relativement importants étant donné que nous avons été très prudents en termes de charges salariales. En effet, avec le départ d'Emilie, nous ne connaissons pas encore avec précision quel sera le coût de son départ ainsi que le coût salarial de la personne qui la remplacera.

Le montant des imprévus reprend aussi une enveloppe budgétaire appelée « frais généraux » disponible dans le cadre des projet co-create pour soutenir des frais liés à la présence supplémentaire de 2 personnes au sein de la structure du Réseau.

Co-crée :

Les montants prévus ici sont relatifs aux étapes des projets co-create.

Proposition de décision :

Validation du budget 2018

Budget prévisionnel – Réseau des GASAP – Année 2018	
RECETTES	
Subsides	
BE – Coordination	50.000,00 €
RW (Transition Ecologique)	45.000,00 €
BE – Gasap'Ecole	35.080,00 €
Agricogest	13.001,00 €
Co-Create – Choux d'Bruxelles	54.300,00 €
Co-Create – Cosy-Food	60.100,00 €
Total subsides	257.481,00 €
Entrées Membres	
Cotisations Mangeurs	10.000,00 €
Cotisations Producteurs	2.500,00 €
Total Entrées Membres	12.500,00 €
Autres	
Honoraires Formations	200,00 €
Total autres produits	200,00 €
TOTAL DES PRODUITS	270.181,00 €
DEPENSES	
Rémunérations	
Coordination	40.335,00 €
Gasap'Ecole	26.300,00 €
CosyFood	49.600,00 €
Choud Bruxelles	40.600,00 €
Sensibilisation RW	34.000,00 €
Total Rémunérations	190.835,00 €
Frais administratifs	
Médecine du travail	500,00 €
Honoraires comptable	1.000,00 €
Assurances travailleur	725,00 €
Assurance administrateur	280,00 €
Total frais administratifs	2.505,00 €
Frais Généraux	
Loyer et charges locatives	5.000,00 €
Frais de téléphone	1.200,00 €
Achat de matériel ou marchandises	1.000,00 €
Fourniture bureau divers	2.000,00 €
Informatique et maintenance	1.000,00 €
Frais de formation	1.000,00 €
Cotisations (Rabad, Urgenci)	500,00 €
Frais de traduction	2.000,00 €
Total frais généraux	13.700,00 €
Frais de déplacement	
Frais de déplacement	5.000,00 €
Total frais de déplacement	5.000,00 €
Frais de promotion et de publication	
Frais événements et promotion	6.000,00 €
Total frais de promotion et de publication	6.000,00 €
Rétribution de tiers et sous-traitants	
Développement outils communication (format et contenu)	7.500,00 €
Total rétribution de tiers et sous-traitants	7.500,00 €
Autres	
Organisation d'événements Réseau	6.000,00 €
Charges exceptionnelles / imprévus	24.241,00 €
Total autres	30.241,00 €
Co-Create	
CF- Dissémination des résultats	2.000,00 €
CF – Enquêtes	500,00 €
CF – Frais de voyage	1.500,00 €
CF – Workshops SPG	500,00 €
CB -Participation et organisation du living lab	4.000,00 €
CB – Collecte de données	2.000,00 €
CB- Organisation du pilote	3.900,00 €
Total Co-Create	14.400,00 €
Total des dépenses	270.181,00 €
Différence Recettes / Dépenses	0,00 €